|  |  |  |
| --- | --- | --- |

**Traduire un projet local dans un Plan de paysage**

Rencontre à propos de l’appel à projet Plans de paysage, édition 2022

Séminaire dans le Parc naturel régional de la Brenne

Mercredi 8 et jeudi 9 juin 2022 - PROGRAMME

Domaine de Bellebouche – 36290 Mézières-en-Brenne

Le Ministère de la Transition écologique organise avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et le Parc naturel régional de la Brenne un séminaire sur le thème du Plan de paysage. Ce temps d’échanges permettra aux territoires de projet de découvrir des expérimentations dont le fil conducteur est la démarche paysagère. Ce sera l’occasion aussi d’évoquer l’édition 2022 de l’appel à projets Plans de paysage porté par le Bureau des paysages et de la publicité du MTE.

**Mercredi 8 juin 2022**

13h30 – Accueil des participants à Chaillac, Musée de la minéralogie.

14h00 – Mot d’accueil et présentation du Parc naturel régional de la Brenne par Laurent Laroche, Président (et Vincent Montrieux, Sous-Directeur de la Qualité du cadre de Vie du Ministère de la Transition écologique *sous réserve*).

15h00 – Paysage Tour – Le projet local par la démarche paysagère, découverte du territoire sud en car et à pied : Chaillac (bourg, ruines de Brosse, ferme photovoltaïque) / Lignac (bourg, le réseau de haies) / villages de Bélâbre / Bélâbre (bourg, bord d’Anglin) / Prissac / Saint-Benoît du Sault / retour à Chaillac.

18h00 – Départ pour l’hébergement de Bellebouche.

19h30 – Apéritif et dîner.

A visiter sur place : Projet Eau, paysage et changement climatique dans le Parc naturel régional de la Brenne : exposition des projets.

**Jeudi 9 juin 2022**

8h00 – Découverte matinale de l’étang de Bellebouche, par François Pinet, écologue au Parc naturel régional de la Brenne.

9h20 – Qu’est-ce qu’un Plan de paysage ? par Alexis Pernet, paysagiste dplg, docteur en géographie, Responsable du Département des Sciences Humaines et Sociales, Laboratoire de recherche en projet de paysage, Ecole nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille.

9h50 – Présentation de l’appel à projet du MTE. Partenariat avec l’Ademe. Objectifs et enseignements des éditions précédentes, vers la finalité de l’appel à projet 2022, par Eszter Czobor et Paco Brassier, Ministère de la Transition écologique.

10h20 – Le Plan de paysage, outil des transitions, par Philippe Moutet, Chargé de mission énergie, climat et architecture, Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

10h50 – Paysage et Zéro Artificialisation Nette, par Emilie Bonnet-Derivière, Cheffe du bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie, Ministère de la Transition écologique.

11h20 – Paysage et planification, quelle synergie ? Présentation du Plan de paysage Brenne-Val de Creuse, son lien avec la planification et l’urbanisme opérationnel. Exemple avec le PLUi, notamment les OAP, par Dany Chiappero, responsable du pôle patrimoine, paysages, urbanisme, climat-énergie au Parc naturel régional de la Brenne.

11h50 – L'acte photographique pour associer les habitants à un projet de paysage par Pierre Enjelvin, photographe, membre de l’Observatoire photographique des Territoires du Massif Central.

12h20 – Conclusion de la matinée par Odile Marcel, Présidente du Collectif des Paysages de l’après-pétrole.

12h30 – Déjeuner sur place.

13h45 – L’élaboration d’images « paysages » habitantes : un levier participatif d’aménagements du territoire. Le cas du Parc naturel régional de la Brenne, par Claire Blouin, docteur en géographie, Chargée de mission Changement climatique, DDT de l’Indre.

14h - Ateliers : Comment élaborer un Plan de paysage ? A partir de scénarii fictifs de territoires, les participants travailleront sur une série de questions relatives notamment au montage de Plan de paysage.

15h30 – Restitution des ateliers en plénière

16h30 – Synthèse et perspectives, par le Bureau des paysages et de la publicité, MTE

16H45 – Fin du séminaire

Retour en car

**Conditions de participation** :

* Participation forfaitaire avec hébergement (places limitées) 140 euros ;
* Participation forfaitaire sans hébergement 90 euros.

Pour vous inscrire : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/traduire-un-projet-local-dans-un-plan-de-paysage>